

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2021

## Convocation du 2 décembre 2021

Présents : Mrs CAPOVILLA, CHEVALIER, FRONDAS, GADET, POTHIER, SENETAIRE, TACHON, et Mmes CHERVIN, COMBACON, CORNIL, CROZATIER.

Absents excusés : DEPALLE Marie-Claude, GAY Maxime, DUFOUR Pascal (procuration à Mme DEPALLE), MARTY Catherine

### **Compte rendu réunion du 15 octobre 2021**

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **Recensement de la population 2022 (délibération n° 1)**

Le recensement aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022, Mme SADOUX Magalie a été recruté en tant qu'agent recenseur.

## **TRAVAUX**

### **1) Atelier Communal**

- Les travaux de désamiantage sont terminés.
- Les travaux de charpente et couverture sont commencés
- Les travaux de maçonnerie doivent débiter 1<sup>ère</sup> semaine de janvier.

### **2) Chemin entre « Château-vert et Billezois »**

Les travaux ont été réalisés Billezois en a profité également pour faire la partie située sur son territoire.

### **3) Extension réseau assainissement « Coury »**

Les travaux sont terminés.

### **4) Clôture du stade**

La communauté de Communes « Pays de Lapalisse » se charge de demander des devis pour la clôture du stade avec portail électrique.

### **5) Purificateurs d'air et capteurs de CO2**

Les aides de la région pour l'acquisition de purificateurs d'air, sont terminées depuis le 15 novembre dernier.

L'Etat participe à l'acquisition de capteurs de CO2 à hauteur de 2 € par enfant scolarisé, forfait de 50 € par capteur est appliqué.

### **6) Extension réseau électrique parcelle B 359 (parcelle de Mme ODIN)**

Attente d'un acheteur avant de valider l'extension du réseau

### **7) Chemin de château vert parcelle B 425 (délibération n° 2)**

Cession par les consorts POTHIER à la commune pour régulariser un accord oral entre les propriétaires et la commune. Cette cession sera validée par un acte administratif.

## **PERSONNEL COMMUNAL**

CORNIL Jocelyne, arrêt de travail jusqu'au 30 janvier 2022, prolongation longue maladie 3 mois à compter du 11 novembre 2021.

CAILLOT Audrey contrat du 6 décembre au 17 décembre 2021 puis du 3 au 28 janvier 2022 inclus

## **LOGEMENTS COMMUNAUX**

- Le logement situé « 4, rue de l'église » est loué depuis le 1<sup>er</sup> décembre à Melle RATOUIN Lisa et M. TANTOT Aymeric.

- Appartement situé « 2 rue du commerce » une procédure est en cours auprès de l’Huissier de Justice, Maître LITEAUDON pour pouvoir récupérer le logement suite au décès du locataire.

### **LOTISSEMENT LA MEILLERODE**

Vente du lot 1, la procédure est en cours à l’étude de Maître BREANT de St-Germain-des-Fossés.

Etude de sol : Le coût de l’étude de sol sera refacturée à chaque acquéreur d’un terrain du lotissement.  
(Délibération n°3)

### **SDE 03 : Groupement de commandes pour l’achat d’énergie (délibération n° 4)**

Le Conseil municipal a adopté à l’unanimité la convention de groupement de commandes multi-énergies

### **SIVOM**

- Transfert de compétences eau et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2026  
- Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d’eau potable 2020 est disponible en mairie.

### **Communauté de Communes Pays de Lapalisse**

- Validation à l’unanimité des membres présents de l’avenant n°21 au rapport final de la Commission locale d’évaluation des charges transférées (CLECT) (délibération n°5)

- Dématérialisation des autorisations d’urbanisme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, pourront être déposées à l’adresse suivante : [autorisation-urbanisme@cc-paysdelapalisse.fr](mailto:autorisation-urbanisme@cc-paysdelapalisse.fr).

- Mutuelle communautaire : a été retenu MUTUALIA, permanence dans chaque commune une fois par mois, réunions publiques de présentation de la mutuelle :

- 24 janvier 2022 à Lapalisse salle de la grenette à 18 heures
- 26 janvier 2022 à Droiturier salle polyvalente à 18 heures
- 27 janvier 2022 à Isserpent Maison de froment à 18 heures

### **Agence d’attractivité du Bourbonnais : demande d’adhésion au Centre départemental de Gestion de la Fonction Publique de l’Allier (délibération n° 6)**

Le Conseil municipal à l’unanimité des membres présents a voté contre cette adhésion.

### **Questions diverses**

- Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles à des droits d’enregistrement sur les mutations à titre onéreux 2021      montant attribué      12 543,72 €

- Problème de couverture mobile réseau SFR, courrier du conseil départemental.

- Mme RETIVAT demande de rétrocéder la concession en sa possession N° 186 dans l’ancien cimetière pour en avoir une dans le nouveau cimetière. Le Conseil municipal donne un avis favorable. (Délibération n° 7)

- La cérémonie des vœux prévue le 15 janvier 2022 est annulée.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 25 février 2022 à 20 heures 30 en mairie.**